

FCP de droit français

RENDEMENT 2025

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : Twenty First Capital
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

Twenty First Capital - 39, avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe(s)	69
Caractéristiques de l'OPC (suite)	70

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

RENDEMENT 2025

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : TWENTY FIRST CAPITAL. LEI : 969500WSBA6KS8V1OR80.

Parts C ISIN : FR0013081700

Siège Social : 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, France - Site internet : www.twentyfirstcapital.com. Appelez le : + 33 (0)1 70 37 80 83 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de TWENTY FIRST CAPITAL.

TWENTY FIRST CAPITAL est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

RENDEMENT 2025 est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 25.10.2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Terme

Le Produit a une durée de vie de 99 ans.

Objectifs

Classification AMF du Produit : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Objectif de gestion et indicateur de référence : L'objectif de gestion est d'obtenir via une gestion active une performance nette de frais annualisée supérieure à 4% sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du Produit au 31 décembre 2025. L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de Gestion et ne constitue pas une garantie de rendement. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Indicateur de référence : Le Produit n'a pas d'indicateur de référence. En effet, la durée de vie moyenne du portefeuille obligataire du Produit est d'environ 8 ans à compter de la date de sa création. Cette durée moyenne diminue chaque année pour atteindre celle d'un placement monétaire en 2025.

Caractéristiques essentielles du Produit : Le portefeuille sera principalement investi en obligations, autres titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques de pays de l'OCDE. Le Produit pourra investir jusqu'à 20% de l'actif en titres de pays hors OCDE (Asie hors Japon, Europe de l'est et Amérique latine). Un minimum de 51% des titres composant le portefeuille sera libellé en Euro. Le gérant investit en titres de créances sous forme (i) d'obligations classiques jusqu'à 100% de l'actif net, (ii) d'obligations callable ou puttable jusqu'à 100% de l'actif net, (iii) d'obligations convertibles, échangeables en actions, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, et (iv) des bons et droits de souscription dans la limite de 10% de l'actif net. L'allocation entre les notations des différents émetteurs sera la suivante : - de 0 % à 100 % de l'actif net en titres spéculatifs « à haut rendement » (dont la notation est inférieure à BBB selon les agences de notation internationalement reconnues et référencées par la Société de Gestion ou notation jugée équivalente selon sa propre analyse), - de 0 % à 100 % de l'actif net en titres non notés. La sensibilité totale du Produit aux taux d'intérêt doit rester comprise entre 0 et 8. A l'issue de la période de souscription, le Produit respectera les contraintes suivantes : (i) 3 % maximum par ligne pour tous les titres en portefeuille ; (ii) Un minimum de 40 lignes en portefeuille.

L'organisation de l'allocation repose sur une approche fondamentale, fondée sur l'analyse des comptes sociaux des émetteurs (ratios de crédit, de liquidité et de profitabilité), de leur position concurrentielle face aux marchés dans lesquels ils évoluent et des risques sous-jacents à leur activité et à leur environnement (risque pays, management, transparence de l'information et risques réglementaires).

Dans la limite de 10% de l'actif net, le Produit pourra également être investi en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou Produit d'investissement, ou en parts et actions de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de Produit d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier. Par FIA, il faut entendre les Produit d'investissement relevant de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011, tels que définis à l'article L. 214-24 du Code monétaire et financier.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Produit pourra investir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille (taux, crédit et change) et/ou de l'exposer à des actifs (taux) :

- en couverture, par la vente de contrats à terme, achat d'options (put), change à terme, swap ;

- en exposition, par l'achat de contrats à terme, achat d'options (call), swap.

L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion, sans recherche de surexposition.

Affectation du résultat : Capitalisation

Investisseurs visés

Tous souscripteurs

Autres informations

Dépôtairer : CACEIS Bank

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondus sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu, puis réglés le troisième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue. Le Produit sera fermé à la souscription le 31/12/2018 à l'heure de centralisation. A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur. Il est à noter que suite à la période de souscription précédente, une nouvelle période de souscription a été ouverte du 06/06/2022 inclus au 30/09/2022 inclus. Cette période de souscription pourra être prorogée ou renouvelée sur décision de la Société de Gestion.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le Produit sur simple demande écrite auprès de Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France. Vous trouverez plus d'informations dans le prospectus du Produit ou sur le site internet www.twentyfirstcapital.com.

Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur les sites internet www.twentyfirstcapital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : une partie du portefeuille est investie en titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs privés ou publics. Il pourra s'agir de titres à caractère spéculatif (« High Yield »). En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou la défaillance de ceux-ci, la valeur des titres de créance et instruments du marché monétaire peut baisser.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 €

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 4 510	€ 4 510
	Rendement annuel moyen	-54,9%	-14,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7 750	€ 8 050
	Rendement annuel moyen	-22,5%	-4,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9 820	€ 10 460
	Rendement annuel moyen	-1,8%	0,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 12 780	€ 11 440
	Rendement annuel moyen	27,8%	2,7%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2015 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 10/2018 et 10/2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 12/2018 et 12/2023.

Que se passe-t-il si TWENTY FIRST CAPITAL n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 528	€ 1 155
Incidence des coûts annuels (*)	5,3%	2,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,04% avant déduction des coûts et de 0,90% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	€ 400
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents		
Commission de gestion	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 120
Coûts de transaction de portefeuille	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 8
Coûts accessoires		
Commission de performance	Non applicable	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondus sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu, puis réglés le troisième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue. Le Produit sera fermé à la souscription le 31/12/2018 à l'heure de centralisation. A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur. Il est à noter que suite à la période de souscription précédente, une nouvelle période de souscription a été ouverte du 06/06/2022 inclus au 30/09/2022 inclus. Cette période de souscription pourra être prorogée ou renouvelée sur décision de la Société de Gestion.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les porteurs de parts peuvent déposer gratuitement des plaintes auprès de la Société de Gestion dans une langue officielle de leur pays d'origine.

Les porteurs de parts peuvent accéder à la procédure de traitement des plaintes sur demande au siège de la Société de Gestion et sur le site Internet de la Société de Gestion à l'adresse www.twentyfirstcapital.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site www.twentyfirstcapital.com.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 7 dernières années via le site www.twentyfirstcapital.com

Ce document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changements intervenus

Aucun changement significatif n'est intervenu au cours de la période.

3. RAPPORT DE GESTION

Commentaire de gestion

Le fonds enregistre une progression de 0,64% en janvier, malgré la hausse des taux et un léger écartement des spreads. Le rendement de l'OAT augmente de 11 points de base pour clôturer autour de 2,66%, tandis que l'iTraxx Crossover s'élargit de 17 points pour terminer juste en dessous de 330 bps.

En février, le fonds avance de 0,53%, soutenu par un resserrement des spreads malgré une nouvelle remontée des taux. Le rendement de l'OAT gagne 22 bps et clôture à près de 2,90%. L'iTraxx Crossover, passé de 328 bps fin janvier à 305 bps fin février, reflète cette amélioration.

La dynamique positive se poursuit en mars, avec une performance mensuelle de +0,60%. Les taux souverains évoluent de manière contrastée, mais les spreads continuent de se resserrer et l'iTraxx Xover termine sous les 300 bps.

En avril, le fonds progresse de 0,19%, en dépit d'une remontée des taux souverains et d'un écartement des spreads. L'OAT clôture à 3,05% et l'iTraxx Xover à 317,78 bps.

Le mois de mai se solde par une hausse de 0,35% pour le fonds, portée par un resserrement des spreads malgré une légère remontée des taux. L'OAT termine à 3,14% et l'iTraxx Xover à 296 bps.

En juin, le fonds avance de 0,28%. L'OAT progresse de 16 bps dans un contexte d'incertitudes politiques en France, mais l'impact sur les taux courts reste limité. L'iTraxx Xover s'écarte de 23 bps à 319 bps.

Le fonds affiche une hausse de 0,67% en juillet. Les taux souverains repartent à la baisse, avec un rendement de l'OAT revenant vers 3%, tandis que les spreads se resserrent ; l'iTraxx Crossover repasse ainsi sous les 300 bps.

En août, le fonds progresse de 0,59%. Les taux souverains restent relativement stables, avec un rendement de l'OAT autour de 3%. Les spreads, après un rebond en début de mois, se resserrent à nouveau, ramenant l'iTraxx Crossover sous les 290 bps.

Le mois de septembre voit une progression de 0,18% du fonds. Les taux souverains baissent de 10 à 20 bps en Europe, mais les spreads s'écartent nettement, l'iTraxx Crossover repassant au-dessus de 310 bps.

En octobre, le fonds gagne 0,27%. Les taux repartent à la hausse (+20 à +30 bps en Europe), tandis que les spreads s'écartent légèrement, l'iTraxx Crossover clôturant à 314 bps.

Le mois de novembre se traduit par une hausse de 0,17% du fonds. Les taux souverains baissent de 20 à 30 bps, et les spreads se resserrent, avec un iTraxx Crossover repassant sous les 300 bps.

Enfin, malgré un recul de 0,23% en décembre, le fonds affiche une performance annuelle de +4,33%. Les taux repartent à la hausse en fin d'année, l'OAT clôturant à 3,20%, et l'iTraxx Crossover terminant juste sous les 315 bps.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
Ofi Invest ESG Monetaire IC	3 494 699,49	3 515 726,22
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5.625% 08-11-24	611 456,25	600 000,00
CHEMOURS COMPANY 4.0% 13-12-24	202 622,22	700 000,00
UNITED GROUP BV 3.125% 15-02-26	200 607,64	700 000,00
INEOS FINANCE 2.125% 15-11-25	600 833,33	113 700,40
GETLINK 3.5% 30-10-25	706 913,89	
QUADIENT 2.25% 03-02-25	608 637,64	
DARLING GLOBAL FINANCE BV 3.625% 15-05-26	607 950,42	
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 12-08-24		607 878,00
SILGAN 3.25% 15-03-25	601 976,67	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE CONTROLE DE NOS PRESTATAIRES D'EXECUTION D'ORDRES

En application de l'article L.533-18 du Code Monétaire et Financier et des articles 314-75 et 314-75-1 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers (actions, ETF, instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé tels que les options et futures), les intermédiaires dont la politique d'exécution doit permettre à TWENTY FIRST CAPITAL de respecter son obligation de meilleure sélection des intermédiaires de marchés (obligation dite de « Best Selection »).

Ce document est disponible sur simple demande formulée auprès de la société de gestion et sur son site Internet : www.twentyfirstcapital.com.

La société de gestion a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés afin de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte des OPC sous gestion et comptes gérés sous mandats et de permettre in fine la meilleure exécution possible. Pour cela, une évaluation multicritère est réalisée périodiquement (a minima semestriellement). Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaire ;
- l'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties bancaires ») ;
- le cas échéant, la tarification appliquée ;
- les remontées des incidents opérationnels relevés.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Les intermédiaires choisis pour exécuter les ordres sur les marchés le seront en fonction de la qualité de la recherche fournie, aussi bien sur l'analyse macro-économique que sur les titres. En outre, la sélection sera effectuée en fonction de la qualité et de la fiabilité d'exécution des ordres et des règlements-livraisons.

Cette sélection sera examinée tous les 6 mois.

Pour plus d'information consulter la politique de « best selection » disponible sur le site internet de TWENTY FIRST CAPITAL.

POLITIQUE DE VOTE

Conformément à la réglementation applicable (articles 314-100 à 314-104 et 319-21 à 319-25 du Règlement Général de l'AMF), la société de gestion TWENTY FIRST CAPITAL présente, au sein de sa politique d'exercice des droits de vote, la politique qu'elle entend exercer pour l'utilisation des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère, dans le respect de l'intérêt des porteurs de parts ou d'actions.

Ce document est disponible sur simple demande formulée auprès de la société de gestion et sur son site Internet : www.twentyfirstcapital.com.

En particulier, les principes fondamentaux retenus pour l'exercice des droits de vote sont les suivants : « Selon la nature des résolutions et selon l'importance de la position détenue par l'OPC, les gérants décideront d'exercer ou de ne pas exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille. La préservation des intérêts des actionnaires de l'émetteur concerné, et par conséquent, celui des porteurs de parts ou d'actions de l'OPC considéré, sera la principale motivation pour l'exercice des droits de vote. En particulier, en-dessous d'un seuil de 2% du capital d'un émetteur détenu par chacun des OPC gérés par TWENTY FIRST CAPITAL pour une même catégorie de titres, TWENTY FIRST CAPITAL considère que le nombre de voix détenues lors des votes à l'Assemblée Générale concernée (i) ne donne pas un poids suffisant pour défendre efficacement l'intérêt de l'OPC considéré et (ii) engendre des coûts trop importants par rapport à l'intérêt pour ce dernier. Dans cette situation, la Société de Gestion n'exercera pas ses droits de vote. Error! Bookmark not defined. Par ailleurs, aucun vote n'est obligatoire pour les sociétés de droit étranger en-dessous d'un seuil de 5% du capital d'un émetteur détenu par chacun des OPC gérés par TWENTY FIRST CAPITAL pour une même catégorie de titres, compte tenu de la complexité et du coût engendré ».

CRITERES ESG (CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE)

Les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans les politiques d'investissement des OPC et mandats gérés par la société de gestion sont disponibles sur le site internet. Dans le cadre de sa politique d'investissement, le fonds ne prend pas en compte simultanément les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance : la gestion mise en œuvre n'est donc pas dictée ni restreinte par ces principes.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Conformément au règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie », les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, TWENTY FIRST CAPITAL a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2024.

Eléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Directoire en concertation avec le Conseil de Surveillance de TWENTY FIRST CAPITAL, et plus spécifiquement le Comité de Rémunération.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (*exemples* : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2024, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Eléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

- **effectif total sur l'année 2024** : 17, dont 11 preneurs de risque,
- **rémunération totale versée au titre de l'année 2024** : 1 473 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 1 049 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 424 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération :

- 1 419 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 55 milliers d'euros de rémunération variable.

AUTRES INFORMATIONS

Pour de plus amples informations sur l'OPCVM, les prospectus, dernier rapport annuel, document d'information semestriel sont disponibles en français, auprès de :

TWENTY FIRST CAPITAL

39, Avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

RENDEMENT 2025
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
TWENTY FIRST CAPITAL
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement RENDEMENT 2025 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Nous attirons également votre attention sur la note « Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels décrivant les méthodes de valorisation des titres financiers représentant 0,58 % de l'actif le 31 décembre 2024. Cette note précise également que compte tenu de la nature de ces titres, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée à brève échéance.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.10.24 17:02:40 +0200



6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	13 305,42
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	80,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 225,17
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	22 006 659,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	21 878 361,45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	128 298,28
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	22 019 965,15
Créances et comptes d'ajustement actifs	35 523,50
Comptes financiers	2 224 084,85
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 259 608,35
Total de l'actif I+II	24 279 573,50

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	23 236 994,42
Report à nouveau sur revenu net	27,37
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	1 004 916,05
Capitaux propres I	24 241 937,84
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	24 241 937,84
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	37 635,66
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	37 635,66
Total Passifs : I+II+III+IV	24 279 573,50

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	1 485 832,34
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	42 498,99
Sous-total produits sur opérations financières	1 528 331,33
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	1 528 331,33
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-337 261,21
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-337 261,21
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 191 070,12
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-175 494,47
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 015 575,65
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-118 052,30
Frais de transactions externes et frais de cession	-0,91
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-118 053,21
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	15 672,91
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-102 380,30

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	144 599,43
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,03
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	144 599,46
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-52 878,76
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	91 720,70
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	1 004 916,05

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette de frais annualisée supérieure à 4% sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du Fonds au 31 décembre 2025. Le Fonds cherche notamment à profiter de rendements actuariels jugés attractifs par la Société de Gestion sur les obligations d'émetteurs privés spéculatives (dites à « haut rendement ») de notation inférieure à BBB- selon les agences de notation internationalement reconnues et référencées par la Société de Gestion ou notation jugée équivalente selon sa propre analyse, moyennant un risque de perte en capital.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	40 847 580,44	38 237 959,79	31 926 106,58	30 298 074,74	24 241 937,84
Part RENDEMENT 2025 Part C en EUR					
Actif net	39 512 290,13	36 691 205,20	30 540 631,12	29 173 025,17	23 739 743,72
Nombre de titres	342 298,2961	309 479,8436	274 754,8985	240 150,0413	187 322,5570
Valeur liquidative unitaire	115,43	118,55	111,15	121,47	126,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,79	-0,21	-0,30	-2,24	-0,53
Capitalisation unitaire sur revenu	4,68	5,12	4,75	4,89	5,30
Part RENDEMENT 2025 Part D en EUR					
Actif net	1 335 290,31	1 546 754,59	1 385 475,46	1 125 049,57	502 194,12
Nombre de titres	14 195,0000	16 695,0000	16 695,0000	12 946,0000	5 771,0000
Valeur liquidative unitaire	94,06	92,64	82,98	86,90	87,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,28	-0,16	-0,22	-1,61	-0,37
Distribution unitaire sur revenu	3,86	4,04	3,58	3,53	3,67
Crédit d'impôt unitaire					

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les obligations et valeurs sont valorisées au prix de vente (bid) depuis le 3 octobre 2022, date de la fin de la période de commercialisation.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Les titres XFCS00X4TFX9 FOOD DELIVERY BRANDS 12.25% 17-01-25 et XFCS00X5GRR0 FOOD DELIVERY BRANDS RTS représentant respectivement 0,53 % et 0,05% de l'actif le 31 décembre 2024 sont issus de la restructuration des obligations XS1990733898 TASTY BONDCO 6,25% en janvier 2024.

Conformément aux dispositions prévues dans le plan comptable des OPC et aux règles de valorisation prévues par le prospectus du fonds et, en l'absence de cours contribués, la société de gestion valorise ces titres au prix de revient augmenté du coupon couru.

Les évaluations ainsi retenues ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés. En conséquence, compte tenu de la nature de ces titres, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée à brève échéance.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013081726 - Part RENDEMENT 2025 Part D : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

FR0013081700 - Part RENDEMENT 2025 Part C : Taux de frais maximum de 1,20 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part RENDEMENT 2025 Part C	Capitalisation	Capitalisation
Part RENDEMENT 2025 Part D	Distribution	Distribution

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	30 298 074,74
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	33 647,37
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 266 996,26
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 191 070,12
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-118 053,21
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	144 599,46
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-40 404,38
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	24 241 937,84

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part RENDEMENT 2025 Part C		
Parts souscrites durant l'exercice	266,0502	33 647,37
Parts rachetées durant l'exercice	-53 093,5345	-6 652 193,26
Solde net des souscriptions/rachats	-52 827,4843	-6 618 545,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	187 322,5570	
Part RENDEMENT 2025 Part D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-7 175,0000	-614 803,00
Solde net des souscriptions/rachats	-7 175,0000	-614 803,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 771,0000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part RENDEMENT 2025 Part C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RENDEMENT 2025 Part D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
RENDEMENT 2025 Part C FR0013081700	Capitalisation	Capitalisation	EUR	23 739 743,72	187 322,5570	126,73
RENDEMENT 2025 Part D FR0013081726	Distribution	Distribution	EUR	502 194,12	5 771,0000	87,02

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ESPAGNE +/-	FRANCE +/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	13,31	13,23	0,08			
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	13,31					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	22 006,66	20 715,38	1 291,28		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 224,08				2 224,08
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		20 715,38	1 291,28		2 224,08

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	2 461,34	1 220,05	3 991,07	13 631,98	702,22		
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 224,08						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	4 685,42	1 220,05	3 991,07	13 631,98	702,22		

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	2 457,72	18 458,60	1 090,34
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	2 457,72	18 458,60	1 090,34

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	13 543,13
	Autres créances	21 980,37
Total des créances		35 523,50
Dettes		
	Rachats à payer	11 945,48
	Frais de gestion fixe	25 690,18
Total des dettes		37 635,66
Total des créances et des dettes		-2 112,16

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part RENDEMENT 2025 Part C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	328 702,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RENDEMENT 2025 Part D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 558,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 015 575,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	1 015 575,65
Report à nouveau	27,37
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 015 603,02

Part RENDEMENT 2025 Part C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	994 388,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	994 388,95
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	994 388,95
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	994 388,95
Total	994 388,95
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part RENDEMENT 2025 Part D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	21 186,70
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	21 186,70
Report à nouveau	27,37
Sommes distribuables au titre du revenu net	21 214,07
Affectation :	
Distribution	21 179,57
Report à nouveau du revenu de l'exercice	34,50
Capitalisation	
Total	21 214,07
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	5 771,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,67
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-102 380,30
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-102 380,30
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-102 380,30

Part RENDEMENT 2025 Part C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-100 216,56
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-100 216,56
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-100 216,56
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-100 216,56
Total	-100 216,56
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part RENDEMENT 2025 Part D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 163,74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2 163,74
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 163,74
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-2 163,74
Total	-2 163,74
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			13 305,42	0,05
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			80,25	0,00
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			80,25	0,00
CASINO RTS 27-04-29	EUR	160 499	80,25	0,00
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			13 225,17	0,05
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			13 225,17	0,05
FOOD DELIVERY BRANDS RTS	EUR	1 322 517	13 225,17	0,05
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			22 006 659,73	90,78
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			21 878 361,45	90,25
Automobiles			1 814 152,66	7,48
GESTAMP AUTOMOCION 3.25% 30-04-26	EUR	600 000	598 624,50	2,47
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-01-26	EUR	600 000	615 510,00	2,53
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	600 000	600 018,16	2,48
Compagnies aériennes			608 042,41	2,51
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	600 000	608 042,41	2,51
Composants automobiles			700 635,00	2,89
FORVIA 3.125% 15-06-26	EUR	500 000	493 216,25	2,03
STANDARD PROFIL AUTOMOTIVE 6.25% 30-04-26	EUR	500 000	207 418,75	0,86
Construction et ingénierie			597 782,55	2,47
ACSSM 1 3/8 06/17/25	EUR	600 000	597 782,55	2,47
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			874 151,09	3,61
ADLER REAL ESTATE AG 3.0% 27-04-26	EUR	300 000	291 843,04	1,20
CECONOMY AG 1.75% 24-06-26	EUR	600 000	582 308,05	2,41
Eau			680 045,30	2,81
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 0.125% 16-09-25	EUR	700 000	680 045,30	2,81
Emballage et conditionnement			603 000,00	2,49
SILGAN 3.25% 15-03-25	EUR	600 000	603 000,00	2,49
Equipement et services pour l'énergie			622 271,34	2,57
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	600 000	622 271,34	2,57
Hôtels, restaurants et loisirs			818 185,12	3,38
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	600 000	602 435,97	2,49
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	214 000	215 749,15	0,89
Industrie aérospatiale et défense			619 020,42	2,55
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	EUR	600 000	619 020,42	2,55
Logiciels			1 224 304,50	5,05
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	700 000	697 677,17	2,88
TELE COLUMBUS AG 0.0% 01-01-29	EUR	638 762	526 627,33	2,17

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Marchés de capitaux			677 586,44	2,80
GARFUNKELUX HOLDCO 3 6.75% 01-11-25	EUR	500 000	337 012,50	1,39
SIGMA HOLDCO BV 5.75% 15-05-26	EUR	600 000	340 573,94	1,41
Ordinateurs et périphériques			610 028,56	2,52
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	600 000	610 028,56	2,52
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			493 250,00	2,03
IQVIA 1.75% 15-03-26	EUR	500 000	493 250,00	2,03
Pétrole et gaz			453 929,75	1,87
PEMEX PETROLEOS MEXICAN 3.75% 16/04/2026	EUR	455 000	453 929,75	1,87
Produits alimentaires			600 788,00	2,48
DARLING GLOBAL FINANCE BV 3.625% 15-05-26	EUR	600 000	600 788,00	2,48
Produits chimiques			1 776 545,82	7,33
INEOS FINANCE 2.125% 15-11-25	EUR	600 000	483 068,31	1,99
KRONOS INTL 3.75% 15-09-25	EUR	600 000	601 338,00	2,48
SYNTHOMER 3.875% 01-07-25	EUR	699 000	692 139,51	2,86
Produits pharmaceutiques			511 965,00	2,11
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 6.0% 31-01-25	EUR	500 000	511 965,00	2,11
Services aux entreprises			1 518 428,25	6,26
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	600 000	350 839,83	1,45
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	600 000	613 993,36	2,53
REKEEP 7.25% 01-02-26	EUR	500 000	487 025,56	2,01
WALNUT BID E3R+4.25% 04-05-26	EUR	400 000	66 569,50	0,27
Services clientèle divers			599 298,00	2,47
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	600 000	599 298,00	2,47
Services de télécommunication diversifiés			2 016 998,15	8,31
EIRCOM FINANCE 3.5% 15-05-26	EUR	600 000	598 288,00	2,47
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	300 000	299 884,11	1,24
OPTICS BID 2.875% 28-01-26	EUR	600 000	604 062,41	2,48
TELE ITA 3.625% 25-05-26 EMTN	EUR	500 000	514 763,63	2,12
Services financiers diversifiés			1 763 185,92	7,27
AFFLELOU SAS 4.25% 19-05-26	EUR	700 000	701 634,11	2,89
COMPACT BIDCO BV 5.75% 01-05-26 DEFAULT	EUR	400 000	14 996,00	0,06
LA FINANCIERE ATALIAN 8.5% 30-06-28	EUR	369 150	175 597,48	0,72
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 4.375% 15-05-26	EUR	600 000	602 828,00	2,49
QUATRIM SASU 8.5% 15-01-27	EUR	444 050	268 130,33	1,11
Sociétés commerciales et de distribution			596 212,50	2,46
LOXAM SAS 2.875% 15-04-26	EUR	600 000	596 212,50	2,46
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			499 786,67	2,06
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH 2.0% 15-07-25	EUR	500 000	499 786,67	2,06
Textiles, habillement et produits de luxe			598 768,00	2,47
SAMSONITE FINCO SARL 3.5% 15-05-26	EUR	600 000	598 768,00	2,47

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			128 298,28	0,53
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			128 298,28	0,53
FOOD DELIVERY BRANDS 12.25% 17-01-25	EUR	114 574,77	128 298,28	0,53
Total			22 019 965,15	90,83

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	22 019 965,15
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 259 608,35
Autres passifs (-)	-37 635,66
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	24 241 937,84

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part RENDEMENT 2025 Part C	EUR	187 322,5570	126,73
Part RENDEMENT 2025 Part D	EUR	5 771,0000	87,02

RENDEMENT 2025

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	28 347 881,52	31 676 603,90
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	28 347 881,52	31 676 603,90
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	28 347 881,52	31 676 603,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	9 687,50	9 687,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	9 687,50	9 687,50
COMPTES FINANCIERS	1 974 994,74	271 775,85
Liquidités	1 974 994,74	271 775,85
TOTAL DE L'ACTIF	30 332 563,76	31 958 067,25

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	29 635 450,01	30 646 050,99
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	47,37	31,22
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-558 917,73	-86 657,96
Résultat de l'exercice (a,b)	1 221 495,09	1 366 682,33
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	30 298 074,74	31 926 106,58
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	34 489,02	31 960,67
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	34 489,02	31 960,67
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	30 332 563,76	31 958 067,25

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14 837,88	2 504,96
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 685 354,13	1 884 881,32
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 700 192,01	1 887 386,28
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	8 573,59
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	8 573,59
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 700 192,01	1 878 812,69
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	375 255,55	413 615,42
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 324 936,46	1 465 197,27
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-103 441,37	-98 514,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 221 495,09	1 366 682,33

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées au prix de vente (bid) depuis le 3 octobre 2022, date de la fin de la période de commercialisation.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013081726 - Part RENDEMENT 2025 Part D : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.
FR0013081700 - Part RENDEMENT 2025 Part C : Taux de frais maximum de 1,20 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts RENDEMENT 2025 Part C	Capitalisation	Capitalisation
Parts RENDEMENT 2025 Part D	Distribution	Distribution

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	31 926 106,58	38 237 959,79
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	39 919,25
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 336 592,43	-3 964 754,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 957,16	29 108,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-630 623,30	-122 485,98
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	-0,01	0,02
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 061 058,38	-3 691 389,72
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 421 138,48	-3 482 196,86
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 482 196,86	-209 192,86
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-59 768,10	-67 447,80
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 324 936,46	1 465 197,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	30 298 074,74	31 926 106,58

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	616 256,24	2,03
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 731 625,28	91,53
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	28 347 881,52	93,56
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	27 731 625,28	91,53	0,00	0,00	616 256,24	2,03	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 974 994,74	6,52
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 034 625,14	3,41	753 090,50	2,49	26 560 165,88	87,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 974 994,74	6,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	9 687,50
TOTAL DES CRÉANCES		9 687,50
DETTES		
	Rachats à payer	5 574,18
	Frais de gestion fixe	28 914,84
TOTAL DES DETTES		34 489,02
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-24 801,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part RENDEMENT 2025 Part C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-34 604,8572	-4 028 687,06
Solde net des souscriptions/rachats	-34 604,8572	-4 028 687,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	240 150,0413	
Part RENDEMENT 2025 Part D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-3 749,0000	-307 905,37
Solde net des souscriptions/rachats	-3 749,0000	-307 905,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 946,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part RENDEMENT 2025 Part C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part RENDEMENT 2025 Part D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts RENDEMENT 2025 Part C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	360 917,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts RENDEMENT 2025 Part D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 337,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	47,37	31,22
Résultat	1 221 495,09	1 366 682,33
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 221 542,46	1 366 713,55

	29/12/2023	30/12/2022
Parts RENDEMENT 2025 Part C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 175 781,73	1 306 884,37
Total	1 175 781,73	1 306 884,37

	29/12/2023	30/12/2022
Parts RENDEMENT 2025 Part D		
Affectation		
Distribution	45 699,38	59 768,10
Report à nouveau de l'exercice	61,35	61,08
Capitalisation	0,00	0,00
Total	45 760,73	59 829,18
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	12 946,0000	16 695,0000
Distribution unitaire	3,53	3,58
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-558 917,73	-86 657,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-558 917,73	-86 657,96

	29/12/2023	30/12/2022
Parts RENDEMENT 2025 Part C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-538 052,12	-82 895,07
Total	-538 052,12	-82 895,07

	29/12/2023	30/12/2022
Parts RENDEMENT 2025 Part D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-20 865,61	-3 762,89
Total	-20 865,61	-3 762,89

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	34 656 406,90	40 847 580,44	38 237 959,79	31 926 106,58	30 298 074,74
Parts RENDEMENT 2025 Part C en EUR					
Actif net	33 151 589,02	39 512 290,13	36 691 205,20	30 540 631,12	29 173 025,17
Nombre de titres	293 268,0126	342 298,2961	309 479,8436	274 754,8985	240 150,0413
Valeur liquidative unitaire	113,04	115,43	118,55	111,15	121,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,87	-2,79	-0,21	-0,30	-2,24
Capitalisation unitaire sur résultat	4,64	4,68	5,12	4,75	4,89
Parts RENDEMENT 2025 Part D en EUR					
Actif net	1 504 817,88	1 335 290,31	1 546 754,59	1 385 475,46	1 125 049,57
Nombre de titres	15 554,0000	14 195,0000	16 695,0000	16 695,0000	12 946,0000
Valeur liquidative unitaire	96,74	94,06	92,64	82,98	86,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4,18	-2,28	-0,16	-0,22	-1,61
Distribution unitaire sur résultat	4,00	3,86	4,04	3,58	3,53
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADLER REAL ESTATE AG 3.0% 27-04-26	EUR	300 000	233 116,13	0,77
CT INVESTMENT 5.5% 15-04-26	EUR	450 000	449 859,00	1,49
NIDDA BONDCO GMBH 5.0% 30-09-25	EUR	600 000	600 436,00	1,98
STANDARD PROFIL AUTOMOTIVE 6.25% 30-04-26	EUR	500 000	392 423,75	1,29
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH 2.0% 15-07-25	EUR	500 000	492 316,67	1,62
TELE COLUMBUS AG 3.875% 02-05-25	EUR	600 000	386 499,58	1,28
TOTAL ALLEMAGNE			2 554 651,13	8,43
ESPAGNE				
ACSSM 1 3/8 06/17/25	EUR	600 000	582 590,20	1,92
GESTAMP AUTOMOCION 3.25% 30-04-26	EUR	600 000	591 424,50	1,95
GRIFOLS 3.2% 01-05-25	EUR	500 000	491 130,56	1,62
GRUPO ANTOLIN IRAU 3.375% 30-04-26	EUR	600 000	530 487,75	1,75
TASTY BONDCO 1 SAU 6.25% 15-05-26	EUR	300 000	155 825,00	0,52
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 01-04-26	EUR	600 000	581 098,00	1,92
TOTAL ESPAGNE			2 932 556,01	9,68
ETATS-UNIS				
CHEMOURS COMPANY 4.0% 15-05-26	EUR	500 000	494 236,67	1,63
COTY 4.75% 15-04-26	EUR	600 000	603 985,00	1,99
ENCORE CAPITAL GROUP 4.875% 15-10-25	EUR	500 000	502 711,25	1,66
KRONOS INTERNATIONAL INC 3.75% 15-09-25	EUR	600 000	579 900,00	1,91
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 4.375% 15-05-26 - REGS	EUR	600 000	598 580,00	1,98
SUPERIOR INDUSTRIES INTL 6.0% 15-06-25	EUR	500 000	460 040,00	1,52
TOTAL ETATS-UNIS			3 239 452,92	10,69
FRANCE				
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	600 000	592 979,92	1,96
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	300 000	297 402,66	0,99
ALAIN AFFLELOU 4.25% 19-05-26	EUR	500 000	499 042,22	1,64
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	300 000	305 225,33	1,01
CASINO GUICHARD PERRACHON 3.58% 07-02-25	EUR	500 000	19 823,56	0,06
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	600 000	603 973,81	2,00
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	500 000	521 888,92	1,72
FAURECIA 3.125% 15-06-26	EUR	500 000	490 066,25	1,61
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	EUR	600 000	570 933,75	1,88
GOLDSTORY SASU 5.375% 01-03-26	EUR	600 000	606 243,17	2,01
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	600 000	580 630,89	1,92
LA FINANCIERE ATALIAN 5.125% 15-05-25	EUR	500 000	367 131,25	1,21
LOXAM 6.0% 15-04-25	EUR	600 000	302 250,45	1,00
NOVAFIVES 5.0% 15-06-25	EUR	500 000	491 790,00	1,62
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	500 000	514 931,67	1,70
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	EUR	500 000	421 476,67	1,39
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	600 000	588 828,38	1,94
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	500 000	515 542,50	1,70
TOTAL FRANCE			8 290 161,40	27,36
IRLANDE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EIRCOM FINANCE 3.5% 15-05-26	EUR	600 000	585 580,00	1,93
TOTAL IRLANDE			585 580,00	1,93
ISLE OF MAN				
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	500 000	496 168,74	1,64
TOTAL ISLE OF MAN			496 168,74	1,64
ITALIE				
JUVENTUS FOOTBALL CLUB 3.375% 19-02-24	EUR	600 000	613 148,47	2,02
REKEEP 7.25% 01-02-26	EUR	500 000	461 040,56	1,52
TELE ITA 3.625% 25-05-26 EMTN	EUR	500 000	501 018,37	1,66
TOTAL ITALIE			1 575 207,40	5,20
JERSEY				
WALNUT BID E3R+4.25% 04-05-26	EUR	400 000	117 435,21	0,39
TOTAL JERSEY			117 435,21	0,39
LUXEMBOURG				
GARFUNKELUX HOLDCO 3 6.75% 01-11-25	EUR	500 000	404 357,50	1,34
LSF9 BALTA ISSUER 7.75% 31-12-24	EUR	567 000	523 142,09	1,73
ROSSINI SARL 6.75% 30-10-25	EUR	600 000	608 281,50	2,01
SAMSONITE FINCO SARL 3.5% 15-05-26	EUR	300 000	294 851,00	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			1 830 632,09	6,05
PAYS-BAS				
COMPACT BIDCO BV 5.75% 01-05-26	EUR	400 000	191 061,11	0,63
CONSTELLIUM SE 4.25% 15-02-26	EUR	600 000	605 239,00	2,00
DUFREY ONE BV 2.5% 15-10-24	EUR	500 000	494 058,33	1,63
KONGSBERG ACTUATION SYSTEMS BV 5.0% 15-07-25	EUR	600 000	436 805,82	1,44
QPARK HOLDING I BV E3R+2.0% 01-03-26	EUR	500 000	498 821,03	1,64
SIGMA HOLDCO BV 5.75% 15-05-26	EUR	600 000	539 332,00	1,78
UNITED GROUP BV 3.125% 15-02-26	EUR	500 000	484 414,58	1,60
TOTAL PAYS-BAS			3 249 731,87	10,72
ROYAUME-UNI				
INEOS QUATTRO FINANCE 2 2.5% 15-01-26	EUR	600 000	586 480,00	1,93
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	600 000	595 596,00	1,97
JAGUAR LAND ROVER 4.5% 15-01-26	EUR	600 000	612 366,00	2,03
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	EUR	600 000	619 374,42	2,04
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	300 000	311 318,52	1,03
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	500 000	492 137,64	1,62
TOTAL ROYAUME-UNI			3 217 272,58	10,62
SUEDE				
INTRUM JUSTITIA AB 3.125% 15-07-24	EUR	500 000	259 032,17	0,85
TOTAL SUEDE			259 032,17	0,85
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			28 347 881,52	93,56
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			28 347 881,52	93,56
Créances			9 687,50	0,04
Dettes			-34 489,02	-0,12
Comptes financiers			1 974 994,74	6,52
Actif net			30 298 074,74	100,00

Parts RENDEMENT 2025 Part D	EUR	12 946,0000	86,90
Parts RENDEMENT 2025 Part C	EUR	240 150,0413	121,47

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part RENDEMENT 2025 Part D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	0,00		0,00	

7. ANNEXE(S)

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

RENDEMENT 2025

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : TWENTY FIRST CAPITAL. LEI : 969500WSBA6KS8V1OR80.

Parts D ISIN : FR0013081726

Siège Social : 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, France - Site internet : www.twentyfirstcapital.com. Appelez le : + 33 (0)1 70 37 80 83 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de TWENTY FIRST CAPITAL.

TWENTY FIRST CAPITAL est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

RENDEMENT 2025 est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 25.10.2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Terme

Le Produit a une durée de vie de 99 ans.

Objectifs

Classification AMF du Produit : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Objectif de gestion et indicateur de référence : L'objectif de gestion est d'obtenir via une gestion active une performance nette de frais annualisée supérieure à 4% sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du Produit au 31 décembre 2025. L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de Gestion et ne constitue pas une garantie de rendement. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Indicateur de référence : Le Produit n'a pas d'indicateur de référence. En effet, la durée de vie moyenne du portefeuille obligataire du Produit est d'environ 8 ans à compter de la date de sa création. Cette durée moyenne diminue chaque année pour atteindre celle d'un placement monétaire en 2025.

Caractéristiques essentielles du Produit : Le portefeuille sera principalement investi en obligations, autres titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques de pays de l'OCDE. Le Produit pourra investir jusqu'à 20% de l'actif en titres de pays hors OCDE (Asie hors Japon, Europe de l'est et Amérique latine). Un minimum de 51% des titres composant le portefeuille sera libellé en Euro. Le gérant investit en titres de créances sous forme (i) d'obligations classiques jusqu'à 100% de l'actif net, (ii) d'obligations callable ou puttable jusqu'à 100% de l'actif net, (iii) d'obligations convertibles, échangeables en actions, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, et (iv) des bons et droits de souscription dans la limite de 10% de l'actif net. L'allocation entre les notations des différents émetteurs sera la suivante : - de 0 % à 100 % de l'actif net en titres spéculatifs « à haut rendement » (dont la notation est inférieure à BBB selon les agences de notation internationalement reconnues et référencées par la Société de Gestion ou notation jugée équivalente selon sa propre analyse), - de 0 % à 100 % de l'actif net en titres non notés. La sensibilité totale du Produit aux taux d'intérêt doit rester comprise entre 0 et 8. A l'issue de la période de souscription, le Produit respectera les contraintes suivantes : (i) 3 % maximum par ligne pour tous les titres en portefeuille ; (ii) Un minimum de 40 lignes en portefeuille.

L'organisation de l'allocation repose sur une approche fondamentale, fondée sur l'analyse des comptes sociaux des émetteurs (ratios de crédit, de liquidité et de profitabilité), de leur position concurrentielle face aux marchés dans lesquels ils évoluent et des risques sous-jacents à leur activité et à leur environnement (risque pays, management, transparence de l'information et risques réglementaires).

Dans la limite de 10% de l'actif net, le Produit pourra également être investi en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou Produit d'investissement, ou en parts et actions de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de Produit d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier. Par FIA, il faut entendre les Produit d'investissement relevant de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011, tels que définis à l'article L. 214-24 du Code monétaire et financier.

Dans la limite d'une fois l'actif, le Produit pourra investir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers. Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille (taux, crédit et change) et/ou de l'exposer à des actifs (taux) :

- en couverture, par la vente de contrats à terme, achat d'options (put), change à terme, swap ;

- en exposition, par l'achat de contrats à terme, achat d'options (call), swap.

L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion, sans recherche de surexposition.

Affectation du résultat : Distribution

Investisseurs visés

Tous souscripteurs

Autres informations

Dépôttaire : CACEIS Bank

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondus sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu, puis réglés le troisième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue. Le Produit sera fermé à la souscription le 31/12/2018 à l'heure de centralisation. A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur. Il est à noter que suite à la période de souscription précédente, une nouvelle période de souscription a été ouverte du 06/06/2022 inclus au 30/09/2022 inclus. Cette période de souscription pourra être prorogée ou renouvelée sur décision de la Société de Gestion.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le Produit sur simple demande écrite auprès de Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France. Vous trouverez plus d'informations dans le prospectus du Produit ou sur le site internet www.twentyfirstcapital.com.

Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur les sites internet www.twentyfirstcapital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : une partie du portefeuille est investie en titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs privés ou publics. Il pourra s'agir de titres à caractère spéculatif (« High Yield »). En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou la défaillance de ceux-ci, la valeur des titres de créance et instruments du marché monétaire peut baisser.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 €

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 4 510	€ 4 510
	Rendement annuel moyen	-54,9%	-14,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7 790	€ 8 580
	Rendement annuel moyen	-22,1%	-3,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9 830	€ 10 420
	Rendement annuel moyen	-1,7%	0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 12 780	€ 11 220
	Rendement annuel moyen	27,8%	2,3%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2015 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 09/2015 et 09/2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 12/2018 et 12/2023.

Que se passe-t-il si TWENTY FIRST CAPITAL n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 528	€ 1 150
Incidence des coûts annuels (*)	5,3%	2,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,96% avant déduction des coûts et de 0,83% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	€ 400
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents		
Commission de gestion	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 120
Coûts de transaction de portefeuille	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 8
Coûts accessoires		
Commission de performance	Non applicable	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondus sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu, puis réglés le troisième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue. Le Produit sera fermé à la souscription le 31/12/2018 à l'heure de centralisation. A compter de cette date, seules pourront être transmises les souscriptions précédées d'un rachat effectuées le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur. Il est à noter que suite à la période de souscription précédente, une nouvelle période de souscription a été ouverte du 06/06/2022 inclus au 30/09/2022 inclus. Cette période de souscription pourra être prorogée ou renouvelée sur décision de la Société de Gestion.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les porteurs de parts peuvent déposer gratuitement des plaintes auprès de la Société de Gestion dans une langue officielle de leur pays d'origine.

Les porteurs de parts peuvent accéder à la procédure de traitement des plaintes sur demande au siège de la Société de Gestion et sur le site Internet de la Société de Gestion à l'adresse www.twentyfirstcapital.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site www.twentyfirstcapital.com.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 7 dernières années via le site www.twentyfirstcapital.com

Ce document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle.